ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété dans le Premier District.

Rosetta Gravel Paving and Improvement Company vs Joseph Royal.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 51,560—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 juin 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Sept certain lots de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Rendon, Commune ou avenue Tulane, rue Gravier et l'avenue Hagan étant dans l'îlet No 677 désignés comme lots Nos 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 16 sur un plan annexé à un inventaire pardevant A. G. Lapice, notaire, conformément au dit plan, les dits lots mesurent comme suit, à savoir:—

Le lot No 10 formé l'encoignure de la rue Gravier et l'avenue Hagan, mesurant 31' 3" 4''' pieds face à la rue Gravier sur une profondeur de 120 pieds. Les lots Nos 11 à 16 inclusivement mesurant 30' 11'' pieds face à l'avenue Hagan sur 156' 5" 4''' de profondeur ensemble avec tous les droits voies, etc, acquis le 20 juin 1895 C. O. B. 156 fo. 495.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
15 mai—15 21 28—juin 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété améliorée du Premier District, connue par les Numéros Municipaux 1727 et 1729 rue Religieuse.

Mme Veuve Julia Cox vs John Farrell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,903—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 juin 1897, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, situé, étant et se trouvant dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Religieuse, Céleste, St-James anciennement Jacob et St-Thomas et Chemin Félicité, mesurant trente-et-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Religieuse, entre les rues Céleste et St-James (anciennement Jacob), sur cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine d'après un plan dressé par C. F. Zimpel, député voyer, en date du 10 septembre 1832 et annexé à un acte passé pardevant W. Y. Lewis, anciennement notaire, le 20 juin 1869.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent en quelque sorte.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
21 mai—21 23 24 28—juin 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE

Etat de la Louisiane vs Edward O'Rourke.

COUR CRIMINELLE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,339—En vertu d'un writ de fieri facias, P. J. McMahon sécurité, à moi adressé par l'Honorable Cour Criminelle de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 8 juin 1897, à midi, la suivante décrite propriété, à savoir:—

Deux certaine lots de terre situés dans le Sixième District et désignés par les Nos 4 et 5 dans l'îlet No 261 borné par l'avenue Napoléon, les rues Jena, Camp et Chestnut, sur un plan par G. H. Grandjean et d'après lequel les dits lots se trouvent à une distance de 87 pieds 4 pouces de la rue du Camp et mesurent chacun 29 pieds 1 pouce à l'avenue Napoléon, la même largeur dans le fond, sur 130 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans le procès-ci-dessus comme la propriété de P. J. McMahon, sécurité.

Conditions—Comptant sur les lieux.

W. E. UNIACKE,
Shérif Criminel.
4 mai—4 11 18 25—juin 1 8

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété Améliorée du Quatrième District,

Connue comme les vieux Nos 52 et 52 1/2 et les nouveaux Nos 526 et 528 rue Sorapuru.

Germania Savings Bank vs Christian George Honold.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,467—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 1er juillet 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans Quatrième District de cette ville, dans l'îlet 26, maintenant 46, borné par les rues Fulton, ou St-Thomas, Première, Rousseau et Sorapuru, avec tous les droits voies, privilèges, avantages, dépendances qui y appartiennent en quelque sorte. Le dit lot de terre étant une portion des Nos originaux 99 et 102 conformément à un plan de l'ancienne ville de Lafayette, dressé par Hugh Grant, voyer de cette ville et déposé à l'étude de L. K. Kenny, ancien notaire, le dit lot de terre mesure trente (30) pieds de face à la rue Sorapuru, sur une profondeur de cent vingt deux (122) pieds quatre (4) pouces sur la ligne la plus près de la rue Fulton, trente (30) pieds sept (7) lignes sur la ligne du fond, et cent vingt-quatre (124) pieds cinq (5) pouces et quatre (4) lignes de profondeur près de la rue Rousseau, le tout conformément à un plan annexé à un acte passé pardevant Thomas Layton, ancien notaire en cette ville en date du 14 décembre 1854.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
28 mai—28 29 juin 4 11 18 25—juillet—1

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Emma Bidwell

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 53,466—Division E. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont); pour lesquelles le compte provisoire présenté par A. G. Brice, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUÉRIN,
Greffier.
3 Juin—3 7 12

Succession de Mme Jennie Everhardt,

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 52 369—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Chas. F. Everhardt, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN,
Greffier.
3 juin—3 7 12

FRANK ZENGEL,
Avocat.

Succession de Rosina Schick Vve de John Dantes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 53,221—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Frank Zengel, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN Greffier.
1—Juin—1 5 10

VENTES A L'ENCAN.

PAR CURTIS & WALMSLEY CO, LT'D.

ANNONCE JUDICIAIRE

Dans l'Affaire de la McArdle & Sinclair Mfg Co., Ltd.

En Liquidation.

Grands Terrains de Valeur pour Manufacture

Dans le Sixième District.

PAR CURTIS & WALMSLEY CO, Ltd—W. P. Curtis, encanteur—Bureau No 351 rue Carondelet.—JEUDI, 24 juin 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, en date du 21 mai 1897, dans l'affaire de la McArdle & Sinclair Mfg Co., Ltd en liquidation, No 52,087 de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, je procéderai à la vente à l'encan de la propriété ci-après décrite, incluant les propriétés mobilières et immobilières (par destination), à savoir:

Tout et particulièrement ces douze lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situés dans le sixième district de cette ville dans l'îlet borné par l'avenue de la Louisiane et les rues Howard (anciennement St George), Liberté (anciennement Green) et Delachaise, désignés comme lots numérés six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize et dix-sept de l'îlet numéro cinq cent cinquante-six (556), sur un plan ou certificat de voyer fait par George R. Grandjean, député voyer civil, en date du 1er août 1892 et annexé pour référence à un acte passé pardevant M. J. Ward, notaire, le 2 août 1892.

Les lots numérés six à dix inclusivement se touchent et mesurent chacun trente (30) pieds de face à l'avenue de la Louisiane sur une profondeur de cent vingt-huit (128) pieds, entre lignes parallèles, ledit lot numéro Dix forme l'encoignure de l'avenue de la Louisiane et de la rue Howard, anciennement St George et les lots num ros Onze à Seize inclusivement se touchent ainsi que ceux numérotés Onze à Douze mesurent chacun trente trois (33) pieds de face à la rue Howard sur une profondeur de cent cinquante (150) pieds entre lignes parallèles, et les lots numérotés Treize à Seize inclusivement mesurent chacun trente deux (32) pieds de face à la dite rue Howard (anciennement St. George) sur une profondeur de cent vingt (120) pieds; le dit lot numéro seize forme l'encoignure des dites rues Howard, anciennement St George et Delachaise; et le lot numéro dix-sept mesure trente (30) pieds de face à la rue Delachaise sur une profondeur de cent vingt huit (128) pieds entre lignes parallèles sur la ligne la plus rapprochée de la rue Howard, anciennement St. George, et touchant dans le fond plusieurs lots numérotés treize à seize inclusivement sur le un dit plan, ensemble avec les machines, chaudières, tours, rabots, moulin, outils, tous ce qui a rapport, matériaux, patrons en main et dessins de fonderies, marchandises finies et en cours de terminaisons avec meubles et installations de bureau sur la propriété, conformément à un inventaire déposé en nos bureaux.

Termes et Conditions—Pour être vendu en bloc pour un tiers comptant, le reste garanti par hypothèque avec les clauses usuelles à un et deux ans de crédit avec billets portant intérêt à raison de sept (7) pour cent par an. L'acquéreur aura à faire un dépôt de 10 pour cent du montant de son adjudication et payer pour l'acte de vente pardevant Chas T. Soniat, notaire. Voir l'inventaire à nos bureaux et le plan à la Bourse.

23 mai—23 30—juin 6 13 20 à date

PAR GEO. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE:

Une Résidence Désirable à Deux Etages.

RUE CONSTANCE, PRES ERATO

SUCCESSION DE GEO. MYERS OU MYER.

No 42,371.—Cour Civile de District pour paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—bureau No 832 et 834 rue Commune, MARDI, 29 juin 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre St-Charles et Camp, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, en date du 21 mai 1897, et rendu dans la succession ci dessus—

La résidence en bois éligible à deux étages, rue Constance, entre Erato et Gaiennie, ayant double galeries de face, vestibules avec escaliers en haut et en bas et ayant 10 chambres, cuve, hangar jolie cour briquetée sur le côté, assez grande pour le passage d'une voiture. Le terrain est plus amplement décrit, comme suit:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Constance, Magazine, Gaiennie et Erato, désigné par le No 3 sur un plan dressé par W. T. Thompson, voyer, daté le 25 mai 1844, déposé en l'étude de David L. McCay, Esq, ancien notaire, pour référence; le dit lot mesurant, en mesure anglaise, 27 pieds 4 pouces et 6 lignes de face à la rue Constance sur une profondeur de 120 pieds 10 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles, et a une allée commune dans le fond avec servitude à ceci et à d'autres propriétés.

Conditions—Comptant et l'acquéreur assumant les taxes de 1897 et faisant un dépôt de 10 pour cent pour lier la vente.

Acte de vente pardevant James Simeon, notaire, aux frais de l'acquéreur

25 mai—25 30—juin 6 13 20 27 à date

PAR JACOB A. REINACH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE JEUDI 10 JUIN 1897

A la Bourse des Encanteurs

Nos 629 et 631 rue Commune.

Succession de Nicholas W. Wolverton, Sr.

No 52,790—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR JACOB A REINACH, Encanteur—En vertu d'un ordre de l'Hon. F. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, daté et signé le 4 mai 1897 et rendu dans l'affaire ci dessus intitulée, les propriétés suivantes seront vendues à l'encan—

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Laurel, Troisième, Quatrième et Annonciation, et est situé à une distance de cent deux pieds deux pouces de l'encoignure de la rue Laurel et de la rue Troisième, désigné comme lot A, sur un certificat d'arpentage fait par Geo De Armas, député voyer de ville, en date du 24 mars 1897, annexé à l'inventaire de cette succession, pardevant J. Henry Forcelle, notaire, en date du 29 mars 1897 et mesurant vingt-cinq pieds et trois lignes de face sur la rue Laurel sur cent vingt-deux pieds huit pouces de profondeur entre lignes parallèles, et est composé de la partie de face du lot originel No 25 sur un plan dressé par F. J. Rothéas, voyer, en date du 11 août 1850, déposé pour référence dans l'étude de H. B. Cenas, anciennement notaire en cette ville.

Conditions—Comptant—Les taxes de 1897 devront être assumées par l'acquéreur et il devra déposer 20 pour cent dans les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Benjamin Ory, Esq, notaire, aux frais de l'acquéreur.

9 mai—9 13 30—juin 3 6 à date

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 53,355—Division "A"—Anthony Bango vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens faite dans cette affaire par Anthony Bango pour le bénéfice de ses créanciers, soit acceptée par la cour et qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. O. Hart, notaire public, en cette ville, commencant le JEUDI, 17 juin 1897, à 11 heures A. M, et que H. Heidenhain, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents, et que Léon Gerson soit assermenté syndic provisoire dans cette affaire et qu'après son assermentation des lettres comme tel lui soient données conformément à la loi; et qu'il fournisse un cautionnement de quinze cents dollars avec bonne et solvable garantie, et que dans l'intervalle et jusqu'à nouvel ordre de la Cour, toutes procédures judicaires contre la personne et les biens du dit plaignant soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 5 mai 1897.

Signé:

THOS. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme:

JAMES D. RANKIN, Député Greffier.
7 mai—7 22—juin 6

ANNONCES JUDICIAIRES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un joli Cottage formant l'encoignure des rues Peter (maintenant avenue Pélican) et Seguin, et d'un joli Cottage double touchant au premier sur la rue Peter (maintenant avenue Pélican).

Le tout dans l'îlet borné par les dites rues et les rues Alix et Barthélemy (maintenant Bermudez).

Dans le Cinquième District.

People's Homestead Association vs Thomas F. Turnbull.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 53,065 — En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 17 juin 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certaines portions de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le numéro municipal 16, borné par les rues Peter (maintenant avenue Pelican), Séguin, Alix et Barthélemy (maintenant Bermudez), lesquelles portions de terre sont désignées par les lettres A1 et B2 sur un plan et arpentage fait par D. E. Seghers, voyer, en date du 13 mai 1897 et enregistré dans le bureau du Shérif Civil, et mesurant conformément au dit plan comme suit, à savoir—

La dite portion A1 forme l'encoignure des rues Peter (maintenant avenue Pelican) et Seguin et mesure trente six pieds et sept lignes de face sur la rue Peter (maintenant avenue Pelican) par une profondeur entre lignes égales et parallèles et faisant face à la rue Seguin de cent trente-neuf pieds neuf pouces et sept lignes.

Les améliorations consistent en un joli et désirable cottage simple contenant salon, 3 chambres à coucher, salle à manger, cuisine, office, chambre à bain, vestibule, galerie devant et dépendances, etc.

La dite portion B 2 touche à la dite portion A' et a une distance de trente six pieds et sept lignes de l'encoignure de la rue Peter (maintenant avenue Pélican) et Seguin, mesurant trente pieds de face à la rue Peter (maintenant avenue Pélican) sur une profondeur de cent trente neuf pieds neuf pouces et sept lignes entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations consistent en un joli et désirable cottage double contenant de chaque côté salon, 2 chambres à coucher, salle à manger, cuisine, galerie de face, hangar dans le fond, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
14 mai—14 15 21 28—juin 4 11 17

PAR LE CONSTABLE.

Joseph Katz vs A. E. Johnson.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle Orléans Dossier No 17,340—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. R. H. Downing, juge de la 4ème Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la maison de Cour, coin des avenues Louisiane et St-Charles, dans le sixième district de cette ville, le MARDI 8me jour de juin 1897 à midi de la propriété décrites ci-dessous, à savoir—

Un lot de meubles de maison.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant.

A. F. CHEVALLEY,
Constable de la 4ème Cour de Cité
29 mai—29—juin 3 7 8

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 53,636—Division C—Eugène Neyrey vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens dans cette affaire, soit et est par le présent acceptée par la Cour conformément à la loi et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Erasme Vidrine, notaire public en cette ville, commençant le 11 de juin 1897, à 11 h. A. M, et que dans l'intervalle toutes procédures judicaires contre la personne ainsi que les biens du dit pétitionnaire soient suspendues; et que Frank Marquez, shérif Civil de la paroisse d'Orléans soit nommé syndic provisoire dans cette affaire et que des lettres comme tel lui soient remises en prenant son serment et qu'il fournisse un cautionnement de $350 et qu'un inventaire de la propriété rendue soit pris par le notaire ci dessus nommé et que E. Blanc et E. P. Andrès soient nommés et assermentés comme estimateurs pour évaluer la propriété devant être inventoriée.

Nouvelle-Orléans, 28 mai 1897.

[Signé]: F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

DINKELSPIEL & HART,
29 mai—29 4 11 Avocats.

AVIS AUXOREANCIERS.

Louis Forcutier versus ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 52,798—Division E. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Marquez, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUÉRIN,
Greffier.

DINKELSPIEL & HART,
3 Juin—3 7 12 Avocats

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 50,562—M. Schwarz & Co. vs leurs créanciers—Ordre de Cour—La pétition suivante étant considérée, il est ordonné qu'une réunion des créanciers de M. Schwarz & Co. et les membres individuels de ladite raisonsociale soit convoquée et tenue pardevant William Ardill, notaire public de cette ville, en son bureau, en cette ville, commençant le 14me jour de juin 1897, pour agir sur l'application dans l'affaire de la vente du stock de marchandises et des propriétés foncières appartenant à la propriété insolvable, d'arranger les termes et conditions de la vente et de prendre toutes autres actions nécessaires à ladite vente ainsi qu'il est requis et permis par la loi

Fait et signé ce 28ème jour de mai 1897.

Signé: GEO. R. THEARD, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
3 juin—3 7 12

Amendement à la Charte de la New Orleans Butchers' Hide & Tallow Company, Limited, adopté à une réunion générale des actionnaires tenue le 29 avril 1897.

"L'ARTICLE VI—Est amendé de façon à lire."

Aucun actionnaire ne pourra vendre ou transférer aucune action dont il est propriétaire à une personne qui n'est pas actionnaire et le secrétaire ne devra pas faire de transfert à moins que les directeurs aient refusé d'acheter les dites actions au prix qu'elles vaudront sur les livres de la compagnie.

A la mort d'un actionnaire les actions portées en son nom reviendront à la compagnie, la compagnie payant pour les dites actions la valeur qu'elles porteront sur les livres de la compagnie

Les profits nets de la compagnie seront déterminés annuellement et le surplus des profits sera divisé au gré de la direction, mais dans aucun cas le dividende déclaré excédera 8 pour cent par an.

Moi, le soussigné annotateur des hypothèques, dans et pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, par la présente certifie que le ci-dessus et susdit amendement à la Charte de la New Orleans Butcher's & Tallow Company, Limited a été ce jour dûment enregistré dans mon bureau dans le livre 600, folio ——.

Nouvelle-Orléans, le dix-neuf mai 1897.

GEO GUINAULT,
Député A.

Je certifie la ci-dessus et susdite d'être une vraie et exacte copie de l'amendement original et du certificat de l'annotateur des hypothèques là-dessus maintenant enregistré dans le registre courant de mes actes notariés.

En foi de quoi j'ai à ceci appondé ma signature et mon sceau à la Nouvelle-Orléans, Lne, ce 20e jour de mai 1897.

F. D. CHARBONNET,
Notaire.
28 mai—24 en 30 1

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété du Second District.

Charles Mendelson vs New Orleans Construction Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 52,915—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 juin 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Second District de cette ville, désigné par le No Deux dans l'îlet borné par les rues Ste-Anne, Villeré, Dumaine et Robertson, d'après un plan dressé par William De Young, architecte, le 17 mars 1862 et déposé comme référence dans le bureau de Alphonse Barnett, notaire en cette ville. Ledit îlet de terre mesurant (mesure anglaise) trente-et-un pieds sept pouces et 2/8 de pouce de face à ladite rue Ste-Anne sur quatre vingts pieds de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent sans exception ou réserve

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
21 mai—21 28—juin 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un îlet de terre de valeur dans le Sixième District.

Solomon Reinach vs Eric W. Talen.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 52,975—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 juin 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Ilet No 128 dans le Sixième District de cette ville borné par l'avenue Henry Clay, les rues Peter et Claiborne et la ligne de division de Bloomingdale et mesurant soixante quatre pieds dix pouces et sept lignes de face sur la rue Peter deux cent soixante pieds neuf pouces de face sur l'avenue Henry Clay, soixante-neuf pieds de face sur la rue Claiborne et deux cent vingt huit pieds de face sur la ligne de division de Bloomingdale; ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages là dessus y appartenant ou de quelques manières en dépendant.

Saisi dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
21 mai—21 28—juin 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété améliorée dans le Deuxième District, portant le nouveau No 4016 rue Douane.

Vve G. F. Sturm vs Anthony Cuber.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 53,176—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, le 10 juin 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances là-dessus, y appartenant ou de quelque manière en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par l'avenue Carrollton, les rues Canal, Pierce et Douane, désigné par la lettre A sur le devis d'arpentage par Edgar Filié, voyer, daté le 10 mars 1896, et annexé à un acte de vente par R. J. Goebel à Mme Lucinda Reed, passé pardevant Frank Zengel, notaire le 11 mars 1897, d'après lequel ledit lot ou portion de terre commence à une distance de cent vingt pieds de la rue Pierce et mesurant, en mesure américaine, 23 pieds 8 pouces et 1 ligne de face à la rue Douane sur une profondeur, entre lignes égales et parallèles, de cent vingt huit pieds dix pouces et quatre lignes, et est composé d'une partie du lot originel No dix huit, décrit sur un devis d'arpentage fait par ledit Filié, voyer, daté le 30 juillet 1895 et annexé à un acte dégageant une hypothèque par H. Loomis Jr à la Southern Improvement Company, Limited, passé pardevant Frank Zengel, notaire, le 20 novembre 1895.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
7 mai—7 8 14 21 28—juin 4 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour le Compte de Ceux à qui cela peut Concerner, de Meubles Antiques.

Vente de Shérif d'un Grand Assortiment de Meubles de Maison de Valeur, Incluant Armoirs à Glace, Buffet, etc., et autres Articles, etc.

Par conséquent des parties intéressées, il sera vendu à l'encan, pour du comptant, à mon entrepot, rue Ste-Anne entre Royale et Chartres, VENDREDI 11 juin 1897 à 10:30h A. M., un grand assortiment de meubles de maison de valeur, incluant quelques pièces de meubles antiques, le tout conformément à un inventaire.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
1 juin—1 6 7 11

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAUMGARDEN & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Désirable dans le Sixième District,

Formant l'encoignure des rues Arabella et Perrier.

Succession de James Washington.

No 53,090—Cour Civile de District.—Division D.

PAR BAUMGARDEN & STERN, LEONARD L. STERN, encanteur—Bureau No 826 rue Commune—Le JEUDI, 24 juin 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre du 5 mai 1897, de l'Honorable N. H Rightor, juge de ladite Cour, Division D, dans l'affaire ci dessus, il sera vendu, la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, désigné par le No 11 de l'îlet borné par les rues Arabella, Perrier, Joseph et Plaquemines, dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans; ledit lot mesure trente pieds de face à la rue Arabella sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles, et forme l'encoignure des rues Arrabella et Perrier.

Les améliorations consistent en un cottage à un étage ayant 2 chambres, galerie, mansarde, cour, hangar, etc.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1897 en sus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant seront requis pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire; aux frais de l'acquéreur.

23 mai—23—juin 3 10 17 24

Chemin de fer Louisville et Nashville

Le temps le plus rapide fait entre la Nouvelle-Orléans et New York, est fait maintenant par le service quotidien limité du chemin de fer Louisville et Nashville. 5 juil—Aim

GOUDRON GUYOT LIQUEUR HYGIÉNIQUE, ANTI-ÉPIDÉMIQUE, PRÉSERVATIVE ET CURATIVE DES MALADIES de la poitrine, de l'estomac et de la vessie. Exiger l'adresse, 19, r. Jacob, Paris.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR ET ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

DES LOTS A BATIR DANS LES DEUXIEME —ET— SIXIEME DISTRICTS.

In Re New Orleans Real Estate Company Limited, en liquidation.

No 51,994 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau, No 723 rue Commune—MERCREDI, le 23 juin 1897, à midi, il sera vendu à la Bourse des Encanteurs, No 717 rue Commune, entre les rues St-Charles et Carondelet, en face de l'Hôtel St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 11 mai 1897 et en vertu d'un ordre supplémentaire de la même Honorable Cour en date du 14 mai 1897 pour le compte de la dite affaire, la propriété ci-après décrite, à savoir:

DEUXIEME DISTRICT.

1° 4 certain lots de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par lots Nos 4 5, 6 et 7 dans l'îlet borné par les rues Ursulines, Bell, Gayoso et Dupré, mesurant comme suit: Le lot No 4 mesure 35 pieds 5 pouces de face à la rue Ursulines sur une profondeur 136 pieds 7 pouces sur la ligne qui le divise du lot No 3, sur une profondeur de 119 pieds 11 pouces 1 ligne sur la ligne qui le divise du lot No 5 et 34 pieds de largeur dans le fond.

Le lot No 5 mesure 39 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Ursulines sur une profondeur de 119 pieds 11 pouces et 1 ligne sur la ligne du lot No 4, 101 pieds 5 pouces et 6 lignes sur la ligne du lot No 6 et 37 pieds 10 pouces dans le fond.

Le lot No 6 mesure 31 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue Ursulines sur une profondeur de 161 pieds 5 pouces et 6 lignes sur la ligne vers la rue Dupré et 146 pieds 5 pouces et 3 lignes sur la ligne vers la rue Gayoso le distant du lot No 7 et 30 pieds sur la ligne du fond.

Le lot No 7 mesure 31 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue Ursulines sur une profondeur de 146 pieds 5 pouces et 3 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 6, et 131 pieds 9 pouces sur la ligne qui le divise du lot No 8 et 30 pieds sur la ligne du fond.

SIXIEME DISTRICT.

2° 5 certains lots de terre, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés comme lots 1, 2, 3, 4, 5 dans l'îlet borné par le Exposition Boulevard, les rues Laurel Patton et Calhoun, mesurant comme suit: le lot No 1 mesure 30 pieds 1 pouce et 5 lignes de face à l'Exposition Boulevard sur une profondeur de 118 pieds 9 pouces et 5 lignes sur le côté près du lot "A" et 119 pieds 1 pouce et 5 lignes sur la ligne du lot No 2.

Le lot No 2 touche au lot No 1 et mesure 30 pieds 1 pouce et 5 lignes sur le Boulevard Exposition sur une profondeur du 119 pieds 1 pouce et 5 lignes sur le côté près du dit lot No 1 et 119 pieds 5 pouces et 6 lignes sur le côté près du lot No 3. Le lot No 3 touche au lot No 2 et mesure 30 pieds 1 pouce et 5 lignes de face au Boulevard Exposition sur une profondeur de 119 pieds 5 pouces et 6 lignes sur le côté près du dit lot No 2 et 119 pieds 9 pouces et 7 lignes sur le côté près du lot No 4.

Le lot No 4 mesure 30 pieds 1 pouce et 4 lignes de face au Boulevard Exposition sur une profondeur de 119 pieds 9 pou